PUBLICATION MENSUELLE. — 6 FR. PAR AN.

L'EXEMPLE

REVUE UNIVERSELLE

DES TRAITS DE COURAGE, DE DÉVOUEMENT, DE BIENFAISANCE, ETC.

« Le sentiment du bien sommeille quelquefois, mais
« il est inné dans le cœur de tous; ce qui le prouve,
« c'est le plaisir qu'on ressent à lire ou à entendre le
« récit d'une action honorable. »

KROSNOWSKI.

PREMIÈRE ANNÉE

Numéro 3. — Juillet 1856.

Nous prions les personnes qui veulent bien s'intéresser à cette publication, d'avoir la bonté de nous communiquer les documents, les conseils ou les réflexions que leur aura inspirés la lecture de notre journal. M. le Directeur de *l'Exemple* les recevra avec reconnaissance; il les invite à joindre, à leurs communications, leur nom et leur adresse, afin de pouvoir leur en accuser réception.

TOUS LES TRIMESTRES UNE GRAVURE.

PARIS

14, RUE BASSE-DU-REMPART, 14.

1856

SOMMAIRE.

L'EXEMPLE

REVUE UNIVERSELLE

DES TRAITS DE COURAGE, DE DÉVOUEMENT, DE BIENFAISANCE, ETC.

LES INONDATIONS DE 1856.

LE FLEAU.

C'est avec un profond recueillement et l'âme pleine de douleur que nous entreprenons de raconter l'histoire des inondations qui viennent de désoler la France. Parmi les fléaux qui déciment de temps en temps notre pauvre humanité, il n'en est peut-être pas de plus terrible que l'inondation. Aujourd'hui, le fleuve est tranquille, ses ondes roulent silencieuses dans le lit qu'elles ont choisi ; les prairies verdoyantes sont couvertes de bestiaux ; les champs ensemencés annoncent une bonne récolte ; le paysan répare sa chaumière, le citadin élève sa villa au bord du fleuve trompeur sur lequel les embarcations de plaisir et de travail se croisent en tous sens.

Demain, le flot est plus agité et se précipite avec plus d'impétuosité : il arrache d'abord les arbres qui bordent ses rives. Non content de cette première proie, il s'élance hors de son lit et se répand dans la plaine ; peu à peu il monte, il entre dans la chaumière du paysan, il chasse les animaux de l'étable, il rompt les digues qu'on lui oppose ; déjà, on ne voit plus que la cîme des arbres ; la croix du clocher est au niveau de l'eau ! — Quelles sont ces touffes d'herbe là-bas ? — Ce sont des peupliers dont on ne voit plus que la tête ! —

Pourquoi l'eau tourbillonne-t-elle en cet endroit? — C'était là qu'était le village! Oh! mon Dieu! que vois-je? Dans le même flot, l'un près de l'autre, un cadavre et un squelette! — C'est que le fléau a chassé les vivants de leur demeure et les morts de leur tombeau! C'est qu'il n'a pas choisi ses victimes, il lui en fallait tant! C'est que le flot monte, monte toujours, qu'il a atteint la moitié de la montagne, et que lorsque les habitants de la plaine se seront rassemblés sur la hauteur, le père cherchera son fils, l'époux cherchera sa femme, la fille cherchera sa mère, et qu'à leurs cris de douleur, le murmure du fleuve débordé, dont chaque flot est le linceul d'une victime, répondra seul au milieu de l'immensité de ce désastre.

Est-ce donc pour nous éprouver, mon Dieu, que tu nous envoies ces fléaux dévastateurs? Est-ce pour savoir si notre cœur bat encore et s'il nous reste encore quelques vertus? —Eh bien, tu dois être satisfait, car, si nombreuses qu'aient été les victimes de ta colère, les actes de dévoûment et de charité de ceux que tu as épargnés ont été plus nombreux encore.

Aujourd'hui, le monde entier ne forme plus qu'une même nation qui a pour chef Dieu, et pour constitution : la Charité!

LE DEVOUMENT.

I

LE RHONE ET LA SAONE.

Depuis quelque temps, les pluies, les orages et les phénomènes météorologiques se succédaient avec rapidité et fai saient pressentir des événements sinistres. A Paris, la Seine grossissait à vue d'œil et roulait dans ses flots des débris de feuillages, des herbes et de la vase, présages d'un prochain

débordement. A Lyon, le Rhône était de 20 centimètres environ plus élevé qu'en 1840 et 1851. — On recevait de cette ville des nouvelles de plus en plus désastreuses qui plongeaient la capitale dans la consternation. Bientôt des détails précis confirmèrent les sinistres appréhensions de tout le monde : Les Charpennes, la Guillotière et les Brotteaux étaient engloutis ; toute la campagne, de ce côté, n'était qu'un lac immense et effrayant, couvert de débris de toutes sortes, et sillonné de barques de sauvetage qui recueillaient les morts et les vivants.

Nous ne vous ferons point la triste description des désastres causés par le fleuve irrité, ni le rapport exact des progrès de l'inondation ; les journaux vous ont assez entretenus de ces détails effrayants. Notre tâche, à nous, est de vous révéler les actes de dévoûment accomplis pendant ces déplorables journées, et de signaler à votre admiration et à votre reconnaissance le nom des hommes intrépides qui se sont illustrés par leur courage et leur humanité.

*
* *

M. X..., employé supérieur d'une de nos administrations, dont la famille habite pendant l'été une maison située aux Charpennes, avait, pendant toute la nuit du 30 au 31 mai, travaillé à la consolidation de la digue, lorsqu'elle se rompit tout à coup. M. X... s'empare d'un bateau et se dirige vers la maison où se trouve toute sa famille, sauve sa mère et ses deux plus jeunes enfants. Mais tandis qu'il les conduit en lieu sûr, l'inondation fait de nouveaux ravages, des maisons se sont écroulées, et pendant deux heures le malheureux père lutte vainement pour atteindre sa maison, qui renferme encore sa femme et sa fille. Nous renonçons à décrire son angoisse et son désespoir. Les deux femmes sont parvenues à se hisser sur un arbre, elles lui tendent les bras en l'appe-

lant, mais chaque mouvement imprimé au bateau pour le faire avancer le fait heurter à un mur caché dans l'eau et le repousse en arrière.

M. X... amarre son embarcation à un tronc d'arbre, se jette dans les flots, et atteint bientôt l'arbre sur lequel se sont réfugiées les deux femmes. Alors se passe une de ces scènes que la plume ne peut rendre : M. X... ne peut sauver qu'une personne, et la mère et la fille veulent chacune céder la place à l'autre ; les moments sont précieux : l'arbre craque, quelques minutes encore et il va se briser. Pendant cette lutte de dévoûment héroïque, M. X... aperçoit une barque montée par des pontonniers, pousse des cris désespérés ; il est entendu, et bientôt cette mère et cette fille, si dignes l'une de l'autre, serrent dans leurs bras les parents qu'elles n'espéraient plus revoir !

*
* *

Dans la fatale matinée de 31, au moment du plus grand péril, trois braves mariniers, les deux frères Benoît et Joseph Huchard dit *Lafleur*, déjà décoré de trois médailles, sauvent successivement aux Charpennes :

M. Saligny, à l'instant où sa maison s'écroulait ; M. Besson, M. François Berjon et M. Martin Bouchard, restaurateur, tous en danger de mort, un vieillard de soixante-dix-huit ans, réveillé et enlevé quelques minutes avant que son habitation ne s'écroulât ; M. Louis Desfarges, jardinier, sa femme et ses deux enfants, réfugiés sur une tonnelle en fer après l'écroulement de leur maison, et enfin, les cinq enfants de la sœur de M. Thorcel ; en tout treize personnes !

*
* *

Aux abords du chemin de ronde, une maison à moitié engloutie par les eaux était sur le point de s'écrouler ; sur les toits, une femme tenant dans ses bras un enfant âgé de trois

ans poussait des cris affreux; une barque de sauvetage se dirige de son côté ; mais la maison oscille, une seconde encore, et elle va s'engloutir ; la mère ne songe qu'à son enfant, elle le jette dans les bras de ses sauveurs et disparaît dans les débris de la maison qui s'affaise.

*
* *

Sur la place Napoléon, à la Guillotière, une femme veut traverser l'eau, le courant l'entraîne, elle va périr; un gamin de douze à quatorze ans, jusqu'alors spectateur indifférent, s'élance avec ce courage de la jeunesse qui ne connaît aucun danger, saisit l'infortunée par les cheveux et la sauve.

*
* *

Une maison de la Part-Dieu va s'écrouler, quatre femmes vont périr ; M. M.... employé à l'octroi, improvise à la hâte un radeau, et s'élance sur cette fragile embarcation ; il arrive à temps. A peine les femmes sont-elles sauvées que la maison s'écroule. Une pierre atteint à la tête M. M..., le sang coule à flots ; mais, rassemblant son énergie et son courage, ce généreux citoyen redouble d'efforts ; il atteint bientôt la terre ferme; là les forces lui manquent, et il tombe évanoui dans les bras des spectateurs qui ont suivi avec anxiété toutes les péripéties de ce drame.

*
* *

Partout où il y a du danger, on trouve le dévoûment : dans les plaines du Prado, c'est un homme qui plonge à trois reprises dans un gouffre tournoyant, et trois fois sauve une nouvelle victime; puis, après cet acte de courage accompli, se retire, refusant de dire son nom à ceux qui l'entourent et le félicitent.

*
* *

Un jeune homme de dix-neuf ans, nommé Gerbilet, ouvrier moireur, rue de Sèze, est resté trente-six heures dans

l'eau, et a arraché plusieurs personnes à une mort certaine.

*
* *

On bivouaque sur la voie publique; les infortunés ne peuvent se décider à quitter les lieux qu'ils ont habités, dans la vague espérance sans doute de retrouver quelques parcelles de leur mobilier. Des lits sont dressés, des tables autour desquelles se réunit la famille sont établies sur le chemin. Ces scènes rappellent celles des Bohémiens décrites par Callot, avec cette différence cependant que chez les Bohémiens on voyait cette insouciante gaîté qui rit sous le haillon, et qu'ici vous n'entendez pas un rire : tout est triste, morne et silencieux. Le plus grand ordre, si l'on peut s'exprimer ainsi, règne dans ce désordre : les déménagements des quelques hardes sauvées s'opèrent sans cri, sans dispute, sans querelle, sous la surveillance des soldats de service. Les maisons démolies ont une physionomie étrange : il semble qu'elles ont été tordues; c'est un amas de planches qu'il est dangereux de toucher sans provoquer des éboulements; des toits entiers, appuyés sur un mur resté debout, se soutiennent par un équilibre qui ne se comprend pas.

Au milieu de cette désolation, on est étonné du calme et de la résignation des victimes. Vous voyez de pauvres femmes accroupies, avec leurs enfants, mais vous n'entendez prs une larme, pas un sanglot et pas une main tendue vers vous pour demander l'aumône.

*
* *

Continuons cette nomenclature glorieuse des actes de courage et de dévoûment :

Un jeune ouvrier a sauvé, dans son bateau, trois personnes, au moment où leur habitation s'affaissait sur elle-

même. Deux d'entre elles, par un mouvement irréfléchi, s'étant jetées hors de la barque pour éviter le choc des matériaux qui s'abattaient sur elles, il les a encore une fois arrachées à la mort.

*
* *

Ailleurs, une maison s'écroule à côté d'un bateau chargé de dix personnes qui toutes ont été momentanément submergées. Par un hasard heureux, toutes ont pu être retirées, et en ont été quittes pour la peur.

*
* *

Le 31 mai, à une heure, au moment où le chemin de ceinture a crevé sous l'effort des eaux, a eu lieu un acte de courage remarquable, accompli par un tout jeune homme. Sur un petit tertre déjà entouré d'eau restait un enfant de trois ou quatre ans. Le péril était imminent : une minute perdue, et ce malheureux disparaissait. Grâce au dévouement du jeune homme qui s'est jeté au travers des flots, l'enfant a été sauvé et rendu à ses parents éplorés.

*
* *

Au nombre des personnes qui se sont signalées dans cette journée néfaste du 31 mai, on cite deux jeunes gens bien connus à Lyon. MM. Desmazes et Grangier, secondés par MM. Mancel et Barlue. Montés sur une yole mise à leur disposition par M. le commissaire de police central, ces messieurs se sont dirigés vers les points les plus périlleux. Leur barque s'est brisée dans un sauvetage, près de la cité Napoléon, et eux-mêmes n'ont dû leur salut qu'au hasard providentiel qui a mené sur le lieu du sinistre un second bateau, comme le leur, à la recherche des victimes de l'inondation.

*
* *

D'autres enfants ont été retirés aussi sans vie sur plusieurs points de cet arrondissement si éprouvé, et portés au corps de

garde où ils se trouvaient encore hier matin, les communications à cette heure-là n'étant pas encore rétablies.

*
* *

Dans le troisième arrondissement, tous les corps constitués, M. le maire en tête, les adjoints, M. Combes notamment, les commissaires de police, les sergents de ville, les pompiers, les mariniers, etc., ont été admirables.

Pendant plus de quarante-huit heures, ces courageux citoyens ont été sur pied, se prodiguant partout où il y avait des dangers à prévenir, des sauvetages à effectuer, des secours à donner, des consolations à prodiguer.

*
* *

Au nombre des personnes qui se sont fait le plus remarquer pendant l'inondation de la rive gauche du Rhône, nous signalerons M. le docteur Subit, dont le dévoûment a été sans bornes ; M. Duclos, brasseur, a droit aussi à la reconnaissance publique pour l'empressement avec lequel il a mis à la disposition de l'administration locale son vaste établissement pour y recueillir les inondés sans asile. M. Duclos a nourri et couché, pendant la nuit de dimanche à lundi, près de cinq cents de ces malheureux.

*
* *

Dimanche, un bateau de sauvetage a chaviré à l'angle de la rue des Passants, où existait un torrent rapide ; mariniers et passagers ont été précipités dans l'eau. Devant le péril, les spectateurs hésitaient à secourir ces malheureux, lorsque M. Peyre, commissaire de police, s'est courageusement jeté à l'eau. Cet honorable fonctionnaire a été assez heureux pour sauver plusieurs personnes.

*
* *

Parmi les nombreux actes de dévoûment auxquels a donné lieu la rupture de la digue de la Tête-d'Or, citons

un de ceux qui ont eu lieu dans la nuit du 30 au 31 mai, à une heure trois quarts du matin, sur la route des Charpennes, près du chemin de ronde. Au bruit effrayant des cris : « Au secours! » au sinistre craquement des maisons qui s'écroulaient, deux intrépides citoyens, les sieurs Auguste Andraud, président de la 112e Société de secours mutuels, Francisque Laposse, rue Mercière, 60, n'écoutant que leur courage, se sont élancés dans le fleuve et ont eu le bonheur, après avoir couru les plus grands dangers, de rapporter sains et saufs chacun trois personnes, hommes, femmes et enfants. Il était temps, car les maisons habitées par ces malheureux se sont effondrées quelques minutes après. A ces braves citoyens se sont joints les sieurs Antoine Barolon et Chanteur, qui, se tenant les uns les autres pour ne pas être emportés par le courant qui grossissait à vue d'œil, ont encore sauvé, à de grandes distances, plusieurs personnes en danger de périr.

* * *

Madame Mats, veuve du carrossier de ce nom, demeurant quai Bon-Rencontre, 3, dont les ateliers ont été inondés, après avoir mis en sûreté ses enfants, est montée elle-même sur le siége d'une de ses voitures, et pendant toute la nuit du samedi au dimanche a opéré le sauvetage des malheureux inondés. Un pareil acte de courage et de dévoûment chez une femme se passe de commentaire.

* * *

L'Hermoyé, tambour au 92e de ligne, a largement payé son tribut; son courage a fait des prodiges. Monté sur une barque, qu'il conduisait lui-même, on le voyait se multipliant sans cesse, et travaillant avec ardeur pour transporter sur la rive des malheureux habitants qu'il allait chercher dans leurs maisons envahies par le fléau. Au pied

des remparts du fort de Villeurbanne, deux hommes cherchaient à gagner un terrain plus solide en cheminant sur un remblai plongé dans l'eau et déjà miné; au bout de quelques pas, le sol s'affaissa sous leurs pieds, ils roulèrent dans les flots; L'Hermoyé, dont la barque était inoccupée en ce moment, se jeta dans le torrent, dont l'impétuosité faillit l'emporter lui-même; il parvint cependant à saisir les deux hommes et les ramena sur le bord en nageant; après quoi il reprit son travail de sauvetage ordinaire.

Quelques heures après, conduisant sa barque chargée presque entièrement de femmes et d'enfants, il aperçut un malheureux qui essayait de se soutenir sur l'eau au moyen d'un cordage transversal attaché aux deux rives par ses extrémités, quand la rapidité du courant l'entraîna soudain et le fit disparaître. Trois hommes s'élancèrent aussitôt à son secours; mais il n'étaient pas assez bons nageurs pour lutter contre le torrent; ils disparurent également. L'Hermoyé qui avait attendu le moment d'utiliser son courage, confiant alors sa barque à d'autres soins, s'élança à son tour et ramena successivement à terre les trois derniers; quant au premier, il le chercha en vain en plongeant à plusieurs reprises, il ne put le sauver.

Mais le dernier acte qui signala une journée si bien rempli mérite une mention toute particulière. Toujours avec sa barque, il passait près d'une maison entourée d'eau de toutes parts et menaçant ruine; il s'y trouvait encore un vieillard qui appelait à lui cette barque libératrice; mais la hauteur des fenêtres où il était placé ne lui permettait pas de descendre.

L'Hermoyé n'eut qu'un grand parti à prendre; la maison tremblait, il n'hésita pas. Abandonnant son bateau, il eut bientôt grimpé et pénétré dans la maison. Le vieillard, dit

l'Hermoyé, tenait encore à ses meubles qu'il eut voulu sauver avant lui ; l'arrachant à l'objet de ses regrets, il le saisit, et s'élança avec lui dans l'eau. Les deux corps disparurent, mais pour reparaître presqu'aussitôt.

L'Hermoyé, excellent nageur, comme on l'a vu du reste, tenait d'une main son fardeau qu'il put remorquer ainsi, usqu'à ce qu'il fût parvenu à le déposer dans sa barque. C'est à ce moment que la maison s'écroulait avec fracas et disparaissait elle-même sous les flots.

L'Hermoyé avait bien travaillé ; c'est après dix-huit heures d'efforts et de peines qu'il regagna sa caserne.

*
* *

Dans l'après-midi du 30 mai, des cris étaient poussés au fond d'une cour de la rue d'Aguesseau, à la Guillotière, et ne tardèrent pas a être étouffés par le bruit épouvantable que produit une maison en s'écroulant. M. Charbonnier, maire de l'arrondissement, M. le curé de la paroise de Saint-André, dont la conduite n'a cessé d'être admirable pendant ces fatales journées, accompagnés de plusieurs mariniers dévoués, montent dans une barque et se dirigent en toute hâte dans la direction des cris qui venaient d'être entendus. Ils pénètrent avec peine au fond de la cour de la maison qui leur est désignée, et voient une famille tout entière dont l'habitation vient d'être ensevelie, et composée d'un homme, de sa femme et de deux enfants, que celle-ci tient encore pressés dans ses bras, disparaissant déjà au milieu de l'eau. On se précipite à leur secours, et on parvient d'abord à retirer l'homme à bout de forces et au moment où il allait infailliblement périr. Quant à la femme, on réussit également à la saisir, au moment où, vaincue par la douleur, elle venait, après une dernière étreinte, d'abandonner ses enfants. Ces deux malheureux sont restés quelques instants

sans vie et sans mouvement; mais ranimés bientôt par les soins qui leur étaient prodigués, ils ont donné à la foule un de ces spectacles navrants qu'on n'oublie jamais une fois qu'on en a été témoin. Rien n'était plus affreux que les cris poussés par cette malheureuse mère, réclamant ses enfants; rien surtout n'était plus déchirant que les reproches que cette infortunée s'adressait pour les avoir abandonnés au moment où ils auraient pu être sauvés.

*
* *

L'hospice des vieillards de Lyon était entièrement enseveli dans les eaux, et ces malheureux, accablés par l'âge et les infirmités, s'étaient réfugiés sur les toits de l'établissement. Les barques ne pouvant pas aborder, les mariniers ont pris sur leurs épaules ces infortunés, au nombre de deux cents, un à un, pour les transporter en lieu sûr.

*
* *

A la Part-Dieu, une femme et son mari voyant passer une barque s'élancent d'un second étage dans l'eau ; les mariniers arrêtent leur embarcation, et l'un d'eux, plongeant aussitôt, atteint les deux infortunés et les sauve.

*
* *

Une barque chargée de passagers était entraînée sur la Saône, et elle allait franchir la limite qui sépare le quai du courant, lorsque des mariniers se jettent à l'eau et la retiennent sauvant ainsi la vie à dix ou douze personnes qui eussent infailliblement péri.

*
* *

Le capitaine d'une compagnie de mariniers, nommé Chapelle, s'était lancé avec sa barque au milieu de la nappe liquide qui recouvrait le sol des Charpennes, cherchant des malheureux à sauver.

Il entend crier au secours. Ces cris partent d'une maison

contenant toute une famille, le père, la mère et les deux enfants. Mais il est impossible d'arriver à l'étage supérieur où se sont réfugiés les inondés, et il est trop élevé au-dessus du niveau de l'eau pour qu'il soit possible de communiquer avec lui.

Le marinier prend aussitôt son parti, il crie aux captifs : « Jetez-vous à l'eau. » Après un moment d'hésitation, le père se décide ; il jette dans la nappe liquide, profonde de deux mètres et demi un premier enfant, puis un second que le sauveteur pêche à la nage et place dans son embarcation ; il en fait autant pour la femme, et finalement il prend le même chemin. En définitive, et grâce à l'énergie des uns et des autres, tous les quatre sont ramenés sains et saufs par l'intrépide marinier.

* * *

Parmi les personnes qui se sont dévouées citons entr'autres : Benoit et Noël Henry, François Brunel, Lampe, Moury, Burtier, Joly, Dodier, Bontoux. Nous regrettons d'en omettre un grand nombre qui, par leur modestie se sont soustraits à un éloge mérité. Citons aussi la maison Janquelot et Castor : à la première nouvelle de l'inondation, elle a envoyé sur les lieux du sinistre vingt-six mariniers qui ont sauvé aux Charpennes cent quarante-cinq personnes.

* * *

Nous avons déjà signalé beaucoup de généreux dévoûments qui, au milieu de nos désastres, ont honoré toutes les classes de la population lyonnaise. Et combien d'autres resteront ignorés ou connus seulement d'un petit nombre de personnes reconnaissantes, comme, par exemple, le zèle intrépide avec lequel M. Jules, propriétaire d'un café chantant à la Guillotière, n'a cessé, pendant deux jours et deux nuits, de se porter au secours des victimes de l'inondation, partout où

le péril était le plus grand; comme aussi la noble conduite de M. Lombard, un rentier, ancien marinier qui, malgré ses cheveux blancs, a repris bravement l'aviron pour aller sauver des inondés auxquels il donnait en même temps les moyens de vivre après l'écroulement de leurs maisons.

*
* *

L'abbé B..., était allé faire une visite à l'un de ses amis demeurant à Fontaines, près Lyon. Comme il était occupé à examiner l'inondation, il apprit que, dans une des maisons envahies par les eaux, se trouvaient une vieille femme avec sa petite fille. Arracher ces infortunées au danger qui les menaçait offrait un sérieux péril ; l'abbé B... n'hésita pas, il s'élança dans une barque, et, quelques instants après, ramenait avec lui les deux femmes.

II

LA LOIRE.

Pendant que le Rhône et la Saône poursuivaient leur œuvre dévastatrice dans les campagnes riveraines de leurs cours, la Loire, cet autre fleuve terrible, répétait à Orléans, à Tours, à Saumur, à Angers et à Nantes les scènes désastreuses dont nous vous avons esquissé les horreurs dans le précédent chapitre. Là encore, comme sur le Rhône, les dévoûments sont nombreux.

*
* *

A Tours un sauvetage vraiment merveilleux a été accompli par le docteur Cazeaux quelques instants après que la rupture de la levée du canal eut fait pénétrer les eaux furieuses à travers les rues de la ville.

Une maison, à la Porte-de-Fer, chancelle sur sa base, la façade entière s'écroule, et quinze personnes, y compris des enfants, vont être englouties dans le torrent formé par l'i-

nondation. Les plus intrépides reculent; mais Cazeaux, bien connu dans la ville par sa résolution, arrive; il décide un marinier à l'aider, un gendarme se joint à eux, et le courageux sauveteur, attaché par une corde à la barque, plonge dans le gouffre, s'y établit, et n'en sort qu'après avoir arraché à une mort certaine les quinze infortunés qui comptaient sur son dévoûment.

*
* *

Les élèves de l'école de Saumur, cantonnés à Beaufort, ont donné le plus bel exemple de dévoûment et de courage. Ces braves jeunes gens, qui préparaient leur carrière de lutte par une lutte contre les éléments, s'élançaient avec leurs chevaux au milieu des flots, sauvaient les malades et les infirmes et arrachaient bon gré mal gré les habitants de leurs maisons inondées. La ville et la vallée de Beaufort conserveront longtemps le souvenir des services qu'ils ont rendus dans cette circonstance désastreuse.

Le clergé accomplissait aussi son devoir de salut. Les prêtres usaient de persuasion pour déterminer les gens à quitter leurs demeures, et ne craignaient pas d'affronter les périls pour remplir leur sainte mission. Un jeune vicaire, M. Boisard, a sauvé, en se jetant dans le torrent, un homme qui avait été surpris par l'eau, et qui s'était réfugié sur un arbre.

*
* *

A Jargeau, le fils de M. Henri Delacroix, en voulant prendre un poisson qui se montrait à la surface de l'eau, est tombé dans une énorme excavation que l'inondation a formée sur la route de Jargeau à Tigy, en face de la maison écroulée de M. Delahaye, boulanger.

M. Saint-Charles, employé des ponts et-chaussées, qui se trouvait sur les lieux au moment où l'accident est arrivé, a été

assez heureux pour arracher ce jeune homme à une mort certaine. N'écoutant que son dévoûment, il s'est jeté tout habillé dans ce trou rempli d'eau qui n'a pas moins de dix mètres de profondeur, et ce n'est qu'après avoir plongé plusieurs fois qu'il a ramené le jeune Delacroix à la surface de l'eau.

*
* *

On écrit de Gien, en date du 3 juin :

Deux femmes eurent l'imprudence de s'embarquer sous la conduite d'un enfant de 14 ans pour aller chercher de l'eau. Au moment où la barque tournait l'hôtel du Loiret, le courant triompha des efforts du jeune batelier et l'embarcation fut emportée en pleine rivière. Des cris déchirants s'échappèrent de toutes les poitrines. L'une des deux femmes, mère de trois enfants et nourrice, se précipita vers nous et fit des efforts pour échapper au courant. Elle flotta bientôt enveloppée dans ses jupons.

« L'enfant et la jeune fille s'accrochèrent à un bateau vermoulu attaché à une fenêtre de l'hôtel du Loiret, et flottant à l'endroit même où le courant était le plus rapide l'enfant parvint à se hisser dans le bateau ; la jeune fille ne put en saisir que le bord, où elle se cramponna et où elle se maintint retenue par l'imprudent mais courageux enfant. Le père et la mère poussaient des cris déchirants d'une fenêtre voisine. Le rivage était loin, l'eau profonde.

« Un homme se précipite, saisit la malheureuse femme et la rapporte. Mais l'enfant et la jeune fille restaient : leur vie tenait à un câble qui menaçait de se rompre. Il fallut monter dans une barque et braver le courant. De courageux mariniers le firent. L'un d'eux, plus prompt que les autres, saute dans le bateau vermoulu et saisit la malheureuse jeune fille, la ramène au rivage et la reconnaît ... c'était sa belle-sœur !

*
*



La commune de Saint-Mathurin a été à peu près dégarnie des deux tiers de ses habitants ; deux mille personnes, qui dans les premiers jours n'avaient d'autre asile que la levée, ont accepté à Saint-Remy, à Couture, à Blaison une généreuse hospitalité. Le maire de Saint-Remy, l'honorable M. de Buzelet qui, dans sa verte vieillesse, conserve toute l'énergie d'un jeune homme et n'a jamais cessé d'être un modèle de bienfaisance et d'humanité, après avoir tenu tête à la crûe de la Loire, au milieu des travailleurs qu'il était seul à diriger, et sauvé la levée qui communique du pont aux divers chemins de Saint-Remy, a mis des premiers sa commune au service de sa voisine. C'est dans son cimetière que sont enterrés les morts de la Menitré, Saint-Mathurin et la Bohalle.

On a vu à la suite de cette journée une pauvre mère venant de Menitré, poussant devant elle sur une brouette un grossier cercueil qui renfermait le corps de sa jeune enfant. Le lendemain un cortége funèbre de la Bohalle se rendait à Saint-Remy en passant par Saint-Mathurin. Les prêtres venaient en avant, au pas, dans une voiture découverte. Derrière, un autre tilbury portait les enfants de chœur et la croix ; suivait une charrette avec le cercueil recouvert de draperies funèbres. D'autres charrettes portaient un deuil nombreux : c'était une scène déchirante de voir cette famille attristée qui ne trouvait pas dans son pays un lieu pour ses morts.

⁂

La Menitré, près Saumur, avait été évacuée par tous ses habitants, et l'abbé Robineau, curé de cette commune, se distinguait par sa conduite énergique. La Loire croissait avec une telle violence qu'elle atteignit les banquettes de la route. Ces dernières défenses, il faut le dire, très imparfaite-

ment réparées en 1848, s'éboulèrent au premier contact des vagues, et l'eau passa par dessus.

A cet aspect effrayant une panique indicible s'empara des travailleurs, et le fatal *sauve qui peut* ! se fit entendre. M. le curé arrivait en cet instant critique. Il se jeta au-devant des fugitifs, les conjurant par tout ce qu'ils avaient de plus sacré de tenter un dernier effort. Il parvint ainsi à en ramener quelques-uns, et courut chercher une voile qu'ils appliquèrent du côté de la Loire sur la brèche qui s'ouvrait déjà menaçante. M. le maire arrivait déjà avec du renfort. Tous ensemble ils démolissent une masure, en prennent les tuffeaux qu'ils placent dans le vide des banquettes, en les garnissant avec du fumier, et grâce à ce travail exécuté avec autant de hardiesse que de présence d'esprit, la levée en cet endroit, le plus faible de son étendue dans le pays, fut sauvée, et des maux incalculables furent évités.

*
* *

Au moment où les flots envahissaient Trélazé, (près Angers), deux vieillards travaillaient dans leur modeste chaumière, ne se doutant pas du péril qui frappait à leur seuil. Ils étaient absorbés, sans doute, en des réflexions bien tristes, mais d'un autre ordre. Leur fils, parti pour l'Orient, n'avait pas donné de ses nouvelles depuis la prise de Sébastopol.... tout à coup leur porte s'ouvre : — C'est moi ! C'est moi ! s'écrie un jeune soldat à la figure martiale. Les vieillards lèvent la tête, cette voix les a émus jusqu'au fond des entrailles. — Eh quoi ! ne reconnaissez-vous pas votre fils ? — Un zouave ! s'écrie le père, en se jetant à son cou et en se disputant ses caresses avec la mère. — Oui, un zouave, qui vient vous conserver ce qu'il tient de vous, la vie !... Écoutez !...

Le flot arrivait mugissant, battant en brèche les murs de la pauvre habitation. — Allons, fiez-vous à moi, dit-il ; et,

saisissant sa mère d'abord, il traverse avec elle l'océan qui s'agite en tous sens et creuse des gouffres effroyables sous ses efforts. N'importe, il a la foi, il n'est pas revenu de si loin pour échouer au port ; et deux fois faisant le trajet, il a la joie de mettre en lieu sûr les vieillards, auxquels il permet alors de s'abandonner aux transports de leur bonheur.

*
* *

Signalons ici la conduite de quatre hussards de la garnison d'Angers :

A l'heure de l'invasion, Chevalier aperçoit à une fenêtre d'une maison inondée une vieille femme. Il abandonne son cheval, se jette dans le torrent et ramène cette femme, qui paraissait vouée à une mort certaine. Crap est présent à l'écroulement de la digue de Trélazé ; une femme qui porte son enfant dans ses bras va être entraînée. Il pousse son cheval dans le flot, saisit d'abord l'enfant qu'il pose sur sa selle, fait saisir son étrier par la mère et les sauve tous deux. Chambaraud, brigadier, au même moment, se trouve à côté de deux ouvriers en péril ; lui-même il a de la peine à résis- au courant ; n'importe ! Il tend la main à l'un des ouvriers, se fait prendre la jambe par l'autre et parvient à se sauver avec eux. Verrier, lui, a du cœur et du sangfroid. Il porte une dépêche sur la levée de Belle-Poule. Son cheval s'enfonce dans un creux où il y a plus de deux mètres d'eau. Verrier quitte la selle, porte les rênes à sa bouche, se met à la nage, regagne le chemin en traînant son cheval, et continue sa route pour remplir sa mission. Ce n'est pas tout. A son arrivée, on lui donne une bouteille de vin. Vous croyez qu'il va la boire ? Non ; c'est à son cheval qu'il songe d'abord et il verse tout le contenu de la bouteille dans le gosier de son fidèle compagnon.

*
* *

Un courrier était arrivé à Gien apportant la nouvelle que des cris de détresse se faisaient entendre du côté de la ferme des Bordelais, à deux lieues en aval sur la levée de la Loire. Les secours devenaient urgents sur ce point, et il y avait évidemment là de grands malheurs à prévenir.

La nuit était sombre; la Loire inondait tout le vaì du Berri et entraînait dans ses eaux furieuses tout ce qu'elle rencontrait sur son passage. Les mariniers les plus intrépides, auxquels on s'adressa, refusèrent de se lancer au milieu de ce torrent chargé d'épaves de toutes sortes.

A trois heures, une nouvelle dépêche vint annoncer que les habitants de la ferme, avec leurs bestiaux, étaient cernés sur un point de la levée, et allaient être d'un instant à l'autre entraînés par l'inondation. Il n'y avait plus à hésiter. M. Maîtrejean, procureur impérial, et son substitut, M. Guille-Desbuttes, se jetèrent dans une barque qui fut conduite par les sieurs Henri Chapuis, Bourgoing et Picot fils, qu'ils avaient décidés à partager les périls qu'ils allaient braver. On prit le milieu du lit de la Loire, et, après une demi-heure de lutte, la barque arriva à la ferme des Bordelais.

Là, un spectacle épouvantable s'offrit aux regards des cinq intrépides sauveteurs. Les habitants de la ferme et leurs bestiaux étaient groupés sur un espace de dix mètres de longueur et d'un mètre de largeur : cinq femmes et trois enfants s'étaient réfugiés sur les solives du grenier que l'eau avait envahies, et tous poussaient des cris déchirants en voyant l'eau les gagner peu à peu. Encore quelques minutes, et leur mort était inévitable.

On prit dans la barque les femmes et les enfants; on laissa des vivres aux hommes réfugiés sur la jetée, et la barque reprit le chemin de Gien à travers les champs et les bois inondés. Grâce à la force et au courage des trois intrépides

mariniers, après avoir failli mille fois se briser contre des arbres, contre des murs de jardin non encore abattus, la barque surmonta tous les obstacles et rentra à Gien, où elle déposa en sûreté les femmes et les enfants qu'elle était allé arracher à une mort certaine.

*
* *

Quelques détails sur les inquiétudes que la dernière crûe avait répandues dans le Val, aux environs de Sully.

La ville a failli être inondée. On signale comme ayant déployé la plus louable activité, dans cette circonstance, M. Xavier, conducteur de la navigation, et M. Planchard, son cantonnier, qui ont passé deux jours et trois nuits à former un cercle de banquettes autour de la brèche de Cuissy. Ils ont été aidés dans ce rude travail par les habitants de Lion-en-Sullias et de Saint-Aignan, que le tocsin avait de nouveau appelés aux brèches. Grâces à l'intrépidité de tous les travailleurs et à la bonne direction imprimée aux travaux, le fleuve a été contenu dans son lit, et on a préservé d'une nouvelle inondation cent hectares au moins de terres ensemencées depuis l'inondation du 1er juin.

*
* *

A Sassenage, M. le curé Biron, le garde-champêtre Micoud et le chef de la brigade parvinrent avec un courage au-dessus de tout éloge, à arracher une famille entière à la mort. Malheureusement, ces efforts généreux ne furent pas toujours couronnés de succès, et c'est ainsi qu'à Chantesse, huit personnes périrent sous les décombres d'une maison écroulée, sans qu'on pût arriver jusqu'à elles.

III.

LA GARONNE.

Les deux frères Ducos de Gagnac (*canton nord de Tou-*

louse), âgé l'un de seize ans et l'autre de vingt-deux ans, étaient occupés, il y a quelques jours, sur les bords de la Garonne, à couper des peupliers presque déracinés, et que les eaux encore élevées menaçaient d'emporter en se retirant. Ces deux jeunes gens avaient eu l'idée d'attacher avec un câble les peupliers avant de les abattre, afin de pouvoir diriger leur chute et les empêcher de tomber dans le fleuve, et cette manœuvre avait déjà réussi pour quelques arbres, lorsqu'un gros peuplier est tombé du côté de l'eau. Les frères Ducos ont lâché le câble; mais le plus jeune a eu la jambe entortillée dans la corde, et, au moment où son frère venait à son secours, il l'a saisi vivement entre ses bras, et ils ont roulé l'un et l'autre dans le fleuve.

« C'en était fait de ces malheureux, lorsque Guillaume Bessières et son fils qui travaillaient un peu au-dessous du lieu où se passait cette scène de désolation, ont aperçu une barque amarrée à la berge à 100 mètres de là. Voler au secours des infortunés Ducos, malgré la rapidité du courant, a été pour ces deux hommes intrépides aussitôt fait que conçu. Mais déjà le plus jeune des frères Ducos avait disparu, lorsque le fils Bessières, apercevant un léger mouvement dans l'eau sous la barque, a plongé ses bras et la moitié du corps dans cette direction et en a retiré le noyé qui ne donnait plus signe de vie. Ils sont allés ensuite au secours de l'aîné, que le courant emportait déjà en pleine rivière, et ont eu le bonheur de l'atteindre après des efforts inouïs, au moment où il allait disparaître à son tour.

« Les secours qu'on a prodigués de suite à ces malheureux les ont bientôt rappelés à la vie, et quelques heures plus tard ils étaient entièrement hors de danger.

« Guillaume Bessières a, dans diverses circonstances analogues, sauvé la vie à cinq ou six personnes. »

IV

L'ALLIER.

Dans la commune de Vesse, trois maisons étaient emportées par les eaux ; mais les habitants avaient pu les quitter et mettre leur bétail à l'abri. Dans la nuit du samedi au dimanche, l'eau avait envahi le petit village de Crevery, et les habitants avaient dû se réfugier sur le toit de leurs maisons. Leurs cris de détresse n'avaient pu être entendus de Vichy, et, de plus, il paraissait impossible de parvenir jusqu'à eux, lorsque MM. Paul Niolhat, Antoine Catterousse et Maurice Delaire, mariniers au Pont-du-Château, se dévouant, réussirent à sauver ces malheureux.

*
* *

Les communes de Gannat et de Saint-Martin étaient submergées, le 31 mai, sur une étendue de plus de moitié. M. Rocher, conducteur des ponts et chaussées, put sauver pendant la nuit du 31 mai, une quarantaine de personnes.

*
* *

La levée du pont suspendu venait d'être emportée, dit *le Mémorial de l'Allier*, et l'eau, en se précipitant par la brèche, menaçait d'envahir une riche propriété, la ferme de Mauboux, située en aval et protégée par une digue capable de résister à une crûe ordinaire, mais qui devait céder à la crûe du 31 mai.

Cinq mariniers, du Veurdre, les sieurs Marc Durantet, Pierre Saddet, Chabiron-Virlogeux, Chabiron (Vincent), et Madet, dit Fayette, baliseur, tous mariés et pères de famille, n'hésitent pas un instant, ils montent dans une faible barque, et, malgré les supplications de leurs femmes, se dirigent, au plus fort de la tourmente, sur la ferme menacée par les eaux.

Après des efforts inouïs, ils parviennent au but en courant les plus grands dangers, et sont assez heureux pour sauver tout le cheptel de la ferme, s'élevant, d'après l'estimation des propriétaires, à une somme de 70,000 fr.

Ces hommes courageux, satisfaits par le plaisir d'une bonne action, n'ont voulu recevoir aucune autre récompense.

*
* *

Deux habitants de Bessay ont sauvé, le 31 mai, une famille de cinq personnes surprises dans une maison située au confluent de l'Allier et de l'Uzeray.

LA BIENFAISANCE.

Après avoir décrit les généreux dévoûments qu'ont provoqués les inondations, c'est pour nous un devoir de proclamer les traits de bienfaisance et de signaler à l'admiration du monde entier l'active charité qui est venue soulager les contrées envahies par le fléau.

Il est impossible de classer tous ces actes méritoires; mais pour mettre un peu d'ordre dans notre récit, nous observerons, dans cette nomenclature, le rang hiérarchique des bienfaiteurs.

*
* *

Du 1er au 11 juin, l'Empereur, sauf un jour de repos, le dimanche 8, a été constamment présent sur les principaux théâtres des désastres.

Près le pont du Concert, à Lyon, sur la rive gauche, une femme s'étant approchée de lui en criant : Vive l'Empereur! l'escorte et la police voulaient l'écarter, mais Sa Majesté donna l'ordre de la laisser avancer, et lui dit, et lui remettant une poignée de pièces d'or : « Tenez, pauvre femme! voilà pour vous acheter du pain! »

*
* *

Durant sa visite à la Guillotière, une vieille femme, dans une position voisine de la misère, s'approcha, poussée par la curiosité, du cheval de Sa Majesté, et reçut trois pièces d'or. Fort étonnée de cette libéralité, à laquelle elle ne s'attendait pas, la vieille femme regardait avec étonnement l'or qui brillait dans sa main. « L'Empereur vous a prise pour une inondée, lui dit un ouvrier. — Dans ce cas, répondit la pauvresse, cet or n'est pas pour moi ; notre maison est debout, Dieu merci. » Et avec une délicatesse qu'elle ignorait elle-même, la vieille femme remit à des inondés la somme qu'elle venait de recevoir.

*
* *

Les sommes distribuées par Sa Majesté dans ses visites aux inondés du Rhône et de la Loire, s'élèvent à plus de six cent mille francs.

Le même jour, 11 juin, il revenait de nouveau à Saint-Cloud, et sa santé avait parfaitement soutenu les fatigues de ces voyages précipités.

Cette généreuse initiative a servi d'exemple au mouvement général qui pousse aujourd'hui la France entière et même des souverains et des nations étrangères à venir au secours des victimes du fléau. Cependant l'empressement avec lequel l'Empereur est accouru au milieu des populations inondées pour les consoler par sa présence, ranimer leur courage et sympathiser à leurs souffrances, les a surtout profondément touchées.

Nous terminerons par une preuve irrécusable de ce résultat ; c'est une lettre qui a déjà reçu une grande publicité, et qui était adressée par un homme des opinions les plus avancées à un de ses amis de Paris :

« ... Tu connais mes opinions ; elles n'ont jamais varié « et ne varieront jamais ; mais je n'ai pu m'empêcher d'ad-

« mirer cet *homme-là :* je l'ai vu s'embarquer au milieu « d'une véritable mer courroucée, dans une coquille de « noix, sur laquelle je n'aurais osé me risquer pour sauver « ma propre maison. »

*
**

Après le chef de l'Etat, l'épiscopat et le clergé ont été véritablement les ministres de l'Evangile et du Christ.

S. Em. le cardinal archevêque de Lyon a, dès le premier moment, mis son palais à la disposition des inondés sans asile.

L'archevêque de Tours, Mgr Morlot, travaillait, la pelle et et la pioche à la main, à la consolidation des levées de la Loire.

A Blois, le palais épiscopal et toutes ses dépendances son occupés par des familles frappées par l'inondation et que la charité du prélat a recueillies avec un empressement évangélique.

En tournée à l'extrémité du diocèse, il est accouru à Blois à la première nouvelle pour apporter des secours et des consolations.

Mgr Plantier était à Alais, lorsqu'une dépêche électrique lui apprit la triste situation et les dangers de ceux qui sont confiés à ses soins. Aussitôt il quitte Alais, traverse, sans s'arrêter, sa ville épiscopale et arrive à Beaucaire. Là il a pu juger des angoisses d'un pauvre pays sans défense, au milieu d'une mer en courroux. Aussi, ni les grandes eaux du fleuve débordé, ni la rapidité des courants, ni les dangers sans nombre d'une navigation à l'encontre du cours du Rhône, ne peuvent l'arrêter. Il monte une frêle embarcation, et, à travers les flots menaçants, il se dirige sur la paroisse de Vallabrègues, accompagné des curés de Beaucaire, Aillaud, adjoint à la mairie, et d'Anthoine, juge de paix. Il

n'était pas attendu. A son arrivée, les cloches s'ébranlent, et déjà hommes, femmes et enfants sont accourus à l'église à travers l'eau et la boue, offrant de la tête aux pieds les traces de leurs souffrances et de leurs misères. L'évêque monte en chaire, et sa parole portant la consolation au fond des cœurs, fait couler bien des larmes. Il se repose un instant au presbytère; là, il rencontre l'évidence du fléau et de ses ravages, plusieurs familles et des animaux de toute espèce s'y sont refugiés comme dans une autre arche. Sa main généreuse dépose entre les mains de M. le curé un secours considérable, et il s'en va plus loin consoler d'autres infortunés.

Durant toute l'inondation, à Orléans, l'évêché, le Grand-Séminaire, les Pères de la Miséricorde, les religieux de la rue de la Limarre, etc., n'ont cessé de faire sentir aux malheureuses victimes les effets de leur charité.

A l'évêché, notamment, plusieurs centaines de personnes, vieillards, femmes et enfants, ont été abritées et nourries. Il y a des inondés logés jusque dans le salon du palais épiscopal et dans le cabinet même de Mgr Dupanloup. On a rétabli les fourneaux alimentaires pour nourrir tout ce monde, et plusieurs des membres de la commission viennent eux-mêmes chaque jour distribuer les portions.

La société de Saint-Vincent-de-Paul a fait acte aussi de charité. Cinquante inondés ont été logés et nourris par cette institution de bienfaisance.

*
* *

Citons maintenant un fait qui témoigne d'une générosité et d'une bonté peu communes. M. de Crévecœur, préfet du département des Bouches-du-Rhône, arrivé à Arles lundi, dès huit heures du matin, était reçu à la gare par M. Rame, premier adjoint, qui, après avoir pris les premières mesures indispensables, exposait à M. le préfet la pénu-

rie de la caisse municipale : « Il ne faut point que les malheureux restent sans secours, Monsieur le maire, dit M. de Crévecœur : empruntez sans retard ; vous trouverez facilement, je le pense, huit ou dix mille francs, sous ma garantie personnelle; je paierai.

Grâce à l'arrivée inopinée de l'Empereur et aux ressources que le don de Sa Majesté et les envois du gouvernement ont mis à la disposition de M. le préfet, l'on n'a point usé de l'offre bienveillante de M. de Crévecœur, mais le souvenir de cet acte spontané de sollicitude restera gravé dans la mémoire des Arlésiens.

*
* *

La bienfaisance privée avait déjà pris les devants. A Paris, tous les théâtres donnèrent des représentations gratuites.

Des souscriptions s'organisèrent dans toute la France.

Tous les lycées ont voulu contribuer ; et dans un assez grand nombre, les élèves ont prié les proviseurs de transformer en souscription la valeur des prix qu'on leur aurait distribués à la fin de l'année. Dans un de ces établissements, à Paris, ces jeunes gens faisant plus, ont réclamé la faveur de dîner un jour de pain sec, au profit des inondés.

Plusieurs gouvernements étrangers et de grandes villes, telles que Londres, sont venus avec un généreux empressement grossir les secours. Des premiers on doit citer le Sultan, la reine d'Angleterre, le Pape, le roi de Piémont.

A la première nouvelle des désastres, le prince Lucien Murat, grand maître de l'Ordre maçonnique en France, s'empressa d'ordonner qu'une souscription fût ouverte dans toutes les loges maçonniques de France, et que le produit en fût versé au Trésor.

*
* *

Une brave femme, de quatre-vingt-deux ans, réduite au

strict ordinaire de l'hospice des incurables, et ne possédant que sa maigre pitance journalière, l'a vendue et est restée vingt-quatre heures sans manger pour verser 25 centimes à la souscription des inondés.

*
* *

Mardi, M. C..., après avoir visité les quartiers inondés et distribué de nombreuses aumônes, rentra à son hôtel; au moment où il allait se mettre à table, on introduisit près de lui une pauvre femme en haillons, victime de l'inondation, qui lui remit un portefeuille que M. C... avait perdu dans sa promenade, et qui renfermait vingt mille francs, tant en actions qu'en billets de banque. Touché d'une probité assez pure pour avoir ainsi su résister à la tentation en présence de la misère, M. C... força l'honnête femme à accepter une somme suffisante pour s'acheter un nouveau mobilier.

*
* *

Des personnes charitables qui faisaient une quête pour les inondés, pénétrèrent dans une mansarde et se trouvèrent en présence d'un moribond, auquel un prêtre administrait les derniers sacrements. Comme les quêteurs allaient se retirer :

— Mon père, dit le malade, donnez mes vêtements; ils serviront à quelques inondés; pour moi, je n'en ai plus besoin.

En disant ces paroles, le moribond retomba sur son oreiller et expira.

*
* *

L'aveugle du Pont-des-Arts, connu pour son habileté à jouer de l'accordéon, avait placé au-dessus de sa sébille l'inscription suivante :

J'abandonne la recette intégrale de ce jour
aux inondés.

Inutile de dire si la recette fut abondante.

*
* *

A Lyon, la charité ne fut pas moins grande. On lit dans les journaux du département :

De toutes parts les personnes charitables disputent à l'administration le soin de distribuer du pain à tous les malheureux sans asile : des femmes portent des bouillons aux malades; d'autres transforment leur appartement en hôpital et y installent des lits. Ainsi que le Monument, les églises de la Guillottière et des Brotteaux ont servi d'asile à des milliers d'inondés; à Saint-Pothin, il y avait 800 personnes dans l'église quand l'eau est arrivée : on les a successivement évacuées sans avoir de pertes à regretter.

Les petites sœurs des pauvres, avec tout leur personnel de vieillards des deux sexes, ont été apportés samedi, à deux heures, sur des fourgons, à l'Hôtel-Dieu : depuis le déjeuner de vendredi, tous n'avaient rien mangé.

Les directeurs de la maison du Saint-Enfant-Jésus ont emporté leurs enfants sur le dos un à un. Pour les infirmes, il a fallu faire des radeaux, y étendre des matelas, les coucher dessus, puis naviguer vers le port. Un des frères est retourné dans l'eau chercher le Saint-Sacrement, et l'a porté dans une maison sur la place Louis XVI.

Les capucins se multipliaient pour porter des secours à travers les chemins et les jardins couverts par les eaux ; ils leur restait des provisions insuffisantes, ils les ont distribuées à ceux qu'ils sauvaient.

Les sœurs du tiers-ordre de Saint-François ayant acquis tout récemment les Délices de Beauregard, en ont inauguré avant-hier, dans la soirée la prise de possession par un acte de charité chrétienne : elles ont donné l'hospitalité à près de 300 inondés, hommes, femmes et enfants.

M. et Mme Blanchard, propriétaires, rue d'Enfer, non

contens d'accueillir ces malheureux, allaient à leur rencontre, les recueillaient et les forçaient en quelque sorte à accepter leur généreuse hospitalité.

*
* *

Nous nous arrêtons ici, l'espace nous manque et nous n'avons pas les documents nécessaires pour faire l'historique exact et complet du dévoûment et de la charité pendant ces jours affreux.

Il y a ensuite les dévoûments anonymes, les charités cachées qu'il nous est impossible de signaler, qui sont plus nombreux que les autres, et qui se continuent encore au moment où nous écrivons ces lignes.

Merci à tous, car tous ont vaillamment lutté contre le fléau ; merci au dévoûment, et merci à la bienfaisance! Qu'ils soient récompensés de leur héroïsme par l'amour de leurs fils, l'amitié de leurs amis, l'affection de leurs épouses ; qu'ils ne soient point à leur tour éprouvés par le malheur ; et enfin, qu'ils ne voient jamais le fleuve irrité, sans entendre autour d'eux les remercîments des malheureux qu'ils ont arrachés à l'abîme.

L. LEMERCIER DE NEUVILLE.

SOUSCRIPTEURS

D'APRÈS L'ORDRE DE LEURS SOUSCRIPTIONS.

(Suite.)

M. le général Kheredine, env. de S. A. le bey de Tunis.
« de Besse.
« Le commandant de la Périère.
« La Rochefoucauld, duc de Doudeauville.
« le comte Arthur de Charrette.

« Henry de Montgomery.

« Rodrigues-Henry.

Mme la duchesse de Duras.

M. Oppenheim (Simon), cons. du comce de S. M. le roi de Prusse.

M. le comte de Casa Montalvo.

« Partarrieu-Lafosse.

« le chevalier d'Amorim, anc. consul général du Brésil.

Mme la comtesse S. du Suau de la Croix.

M. le vicomte Victor de Simard de Pitray.

« le vicomte Jean de Simard de Pitray.

« Drouyn de Lhuys, ancien ministre.

Mme la comtesse Sontsoff, née princesse Gagarine.

M. le marquis de Jovyac.

« le marquis de la Tour du Pin-Montauban.

Mme la vicomtesse de Brêche.

M. Dagourry.

Mme la comtesse de Cotte.

M. le marquis de Bellenave.

« La Rochefoucauld, duc de Bisaccia.

« le colonel Duclos.

« le colonel comte de Chanaleilles.

« le prince Edouard de la Tour-d'Auvergne, officier d'ordonnance de l'Empereur.

M. le comte Félix de Bréda.

Mme la princesse de Béthune.

Mme la princesse Rosetti.

M. le prince Vitold Czartoryski.

« le prince Ladislas Czartoryski.

(La suite au prochain numéro.

Le Cte Ad. Tab Krosnowski, *Directeur-Gérant.*

Paris — Typographie Lacour, rue Soufflot, 18.

AVIS.

A la demande de beaucoup de nos abonnés qui s'absentent de Paris, pendant la belle saison, nous ferons paraître le 4e numéro, avec le 5e, le 1er septembre prochain. Ce numéro double contiendra une gravure.

M. le directeur-gérant a l'honneur de prévenir les personnes qui se sont abonnées à *L'Exemple*, et qui n'ont pas reçu les deux premiers numéros, de vouloir bien les lui réclamer. Il invite aussi les abonnés qui auraient reçu deux exemplaires d'un même numéro de vouloir le lui faire savoir.

Ecrire, *sans affranchir*, au bureau de la Revue, 44, rue Basse-du-Rempart.

TABLE D'OR

DE LA

BIENFAISANCE ET DU DÉVOUEMENT.

L'EXEMPLE

PARAITRA EXACTEMENT LE PREMIER DE CHAQUE MOIS

Par Livraisons de 32 pages.

PRIX DE L'ABONNEMENT PAR AN

Pour Paris. . . . 6 fr.
Départements. . 7
Etranger. . . . 9

ON NE S'ABONNE PAS POUR MOINS D'UNE ANNÉE.

Un numéro seul, pris au Bureau : 75 centimes.

ON S'ABONNE :

A PARIS, Bureau du Journal, 44, r. Basse-du-Rempart, de 10 h. à 4 h.
A PARIS, chez Lebrun et Ce, libr., 8, rue des Saints Pères.
A PARIS, au bureau du *Causeur*, 26, rue de la Chaussée-d'Antin.
A PARIS, chez tous les princip. libr.
DÉPARTEMENTS, id. id.

AMSTERDAM, chez Caarelsen, libraire.
LEIPZIG, chez Brockhaus.
LILLE, chez Labitte, libraire-éditeur.
BRUXELLES, chez Bronès, libraire.
PÉTERSBOURG, chez Issakoff, libraire.
VARSOVIE, chez Orgelbrand, lib.-édit.
BRESLAU, chez W.-G. Korn, libraire-éditeur.

OU PAR LA POSTE

A l'aide d'un mandat ou d'un bon sur une maison de Paris à l'ordre du Caissier du Journal.

Les lettres non affranchies seront refusées.

PARIS. — Typographie LACOUR, rue Soufflot, 16.